FORMULATION ET ARGUMENTATION DANS L'ACTE ILLOCUTOIRE EN SITUATION DE BILINGUISME[12]

Résumé: *La cohabitation entre le français et les langues locales africaines a toujours suscité beaucoup d'engouement de la part des linguistes et autres sociolinguistes. Si toutes leurs études ont démontré une évolution constante dans ce ménage linguistique, elles n'ont pas manqué non plus de mentionner tout son dynamisme. Un fait qui se traduit encore aujourd'hui par une imprégnation totale des langues en question dans le mode même d'argumentation des locuteurs. Ce que cet article expose à travers le décryptage d'une situation de bilinguisme français/ baoulé (langue ivoirienne), qui est issue du Corpus International Ecologique de la Langue Française (Ciel-F).*

Mots clés *: bilinguisme, argumentation, formulation, emprunt.*

Abstract *: Cohabitation between French and local African languages has always stirred up a lot of enthusiasm on the part of linguists and sociolinguists. If their studies have shown a constant evolution in this linguistic cohabitation, they have not failed to mention its dynamism. A fact that is reflected today by a total impregnation of the languages in question in the speaking way of speakers. This is what is revealed through this study which is an account of a situation of bilingualism French / Baoulé (Ivorian language), which is derived from the International Ecological Corpus of French Language (CIEL-F).*

Key words: *bilingualism, arguments, formulation, loan.*

0 – Introduction

Dans l'acte illocutoire[3], l'argumentation fonde la base des échanges, diffuse les idées et profile les débats, la situation et le contexte. Elle est l'expression d'un mode d'organisation du discours, d'une conceptualisation propre à la situation de communication des interlocuteurs (Plantin, 1990, 1996 / Toulmin, S. E. 1993 [1958], 1979). C'est justement cette organisation qu'il nous est donné d'observer à travers l'analyse d'une situation de communication extraite du Corpus International Ecologique de la Langue Française, section Côte d'Ivoire (Ciel-f / Côte d'Ivoire) [4], désormais Ciel-CI. En effet, dans l'ensemble, notre corpus révèle un phénomène assez intéressant au niveau de l'organisation du discours. A travers les productions constatées, l'on note une nette imbrication entre les langues en présence, qui va au-delà de la simple alternance codique, augurant même d'un mode assez particulier d'argumentation, une argumentation prise dans le tourbillon des influences d'un

[1] **Yves Marcel YOUANT**, Université de Cocody-Abidjan, Département des Sciences du Langage, Institut de Linguistique Appliquée (ILA)
yvesyouant@gmail.com

[2] Cet article a bénéficié dans le cadre de sa rédaction des conseils très avisés de notre dynamique directrice d'enquête Boutin B. A.

[3] J'emploie ici la notion d'acte illocutoire dans une acception qui traduit simplement l'échange verbal et non comme tout acte de parole tendant à réaliser l'action dénommée et qu'expriment spécifiquement les verbes performatifs par exemple. (J. L. Austin in Dubois, 1980 : 250)

[4] Pour toutes autres références et en savoir plus sur la mise en œuvre du corpus, rendez-vous sur www.ciel-f.org

BDD-A13373 © 2013 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 01:56:23 UTC)

bilinguisme qui est devenu très commutatif, et qui en appelle systématiquement et quasi-simultanément aux différents répertoires linguistiques des locuteurs. C'est cet état de fait qui fonde la démarche de cet article avec pour objectif de faire émerger les corrélations sous-jacentes entre ces langues dans l'échange verbal, dans le jeu de la formulation et de l'argumentation.

1-Démarche et approche théorique

Comme le souligne Cobby (2009) les études sur l'argumentation dans le discours tournent autour de deux conceptions : une conception rhétorique de l'argumentation comme expression d'un point de vue et une conception logico-discursive de l'argumentation comme mode spécifique d'organisation du discours.

La première se fonde sur l'argumentation envisagée dans sa visée de persuasion à travers l'acte de communication, inspirée de la rhétorique d'Aristote et également développée par un auteur comme Pérelman (Perelman et Olbrechts-Tyteca 1970, Perelman 1977)[1], qui définit l'argumentation comme «l'étude des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment». La seconde, quant à elle, se réfère «à une démarche logique impliquant trois opérations : appréhension, jugement et raisonnement». C'est celle de «la logique informelle des interactions humaines», avec des auteurs et acteurs comme Toulmin et al. (1979), Anscombre et Ducrot (1983). Et qui pose l'argumentation comme «l'opération linguistique par laquelle un énonciateur avance un énoncé-argument dont la structure linguistique oriente l'interlocuteur vers certains enchaînements» (p.148). C'est d'ailleurs à partir de cette seconde conception que s'effectuera mon analyse, qui vérifiera justement les «enchaînements» constatés dans une situation de bilinguisme français/baoulé. Car «au-délà d'une série de propositions logiques (…) le discours argumentatif ne se déroule pas dans l'espace abstrait de la logique pure, mais d'une situation de communication où le locuteur présente son point de vue dans la langue naturelle avec toutes ses ressources, qui comprennent aussi bien l'usage des connecteurs ou des déictiques que la présupposition et l'implicite…» (Amossy, 2008). Ainsi, mon observation s'inscrit dans le cadre théorique argumentatif en ce sens qu'elle examine de près tous ces «enchainements» dans l'interaction verbale, dans le cadre communicationnel décrypté. Il s'agira donc de déterminer comment dans une démarche logico-discursive, le locuteur sollicite telle ou telle autre langue, notamment le français et/ou le baoulé, dans son argumentation. Comment les deux langues se déploient-elles dans le schéma argumentatif de base chez les locuteurs bilingues?

Cette détermination s'effectuera plus précisément autour des relations argumentatives induites par les connecteurs linguistiques et autres particules énonciatives. A travers donc, une analyse des particules énonciatives, présentes implicitement ou explicitement dans l'argumentation[2], seront observés les différents aspects de l'énoncé argumentatif que sont

[1] L'ouvrage majeur est celui de 1977, *L'empire rhétorique*.

[2] En effet, si dans l'argumentation, le schéma argumentatif de base est fait d'une prémisse et d'une conclusion mises en relation par une opération inférentielle, la loi de passage (Toulmin et al., 1979), il n'en demeure pas moins qu'elle puisse être exprimée sans prémisse ou sans connecteurs linguistiques, ces derniers étant sous-entendus dans l'énoncé-argument.

BDD-A13373 © 2013 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 01:56:23 UTC)

l'argument ou la prémisse et la conclusion[1], dans les productions de nos différents interlocuteurs, tout en observant surtout, la langue mobilisée dans le schéma argumentatif. Autrement dit, il sera question de déceler dans le corpus les productions avec prémisses en baoulé et conclusion en français et vice-versa, de les présenter et de les interpréter. Cela devrait permettre de comprendre et aussi de saisir le degré d'imbrication des différentes langues en contact dans la situation de bilinguisme que je présente ici. Par ailleurs, mon illustration avant une évocation plus claire et précise, passe également par la présentation du corpus ciblé que nous avons collecté pour le Ciel-CI, et par la présentation des langues impliquées dans cette situation de bilinguisme, c'est-à-dire le baoulé et le français.

2 – Le corpus

Extrait du Ciel-CI, le sous-corpus choisi est celui d'une interaction langagière enregistrée le 24 juillet 2009 à Abobo Plateau Dokoui en banlieue abidjanaise. Il s'agit d'un échange qui a lieu chez un jeune couple en présence de deux amis, impliquant donc une relation de type conjugal et amical. Au total, nous avons 7 personnes dans la situation de communication dont 6 en interaction verbale effective, la septième personne étant un bébé qui ne parle pas encore. Les locuteurs répondent selon notre protocole de transcription aux surnoms suivants, et entretiennent les uns et les autres des relations précises : TAN la femme, MAB le mari, ANS une amie de TAN, MOK un ami de MAB, KAD le jeune beau-frère de MAB, YAH la fille de maison, ENF le bébé. Ils s'expriment tous en français et en baoulé, deux langues qu'ils alternent constamment tout au long de la conversation. La conversation a lieu dans la salle de séjour du domicile du couple. L'enregistrement a été effectué par le chef de famille qui, pour garder le caractère authentique de cette situation de communication a camouflé l'appareil, un Edirol R- 09 HR avec deux microphones incorporés, dans sa chaussette[2]. La conversation se tient un vendredi soir aux alentours de 21 heures UTC, avec le journal télévisé en cours. En ce qui concerne les niveaux d'études des locuteurs, il faut souligner que TAN et MAB ont terminé le 2^{e} cycle universitaire, tandis que MOK et KAD ont fait le lycée et que YAH n'a jamais été scolarisée. La conversation se rapporte principalement à l'activité d'agent commercial exercée par une de leur connaissance (Marthe) au service d'un styliste. Par ailleurs, il faut rappeler à toutes fins utiles, que dans le cadre de sa transcription, notre corpus répond de quelques spécificités conformément au protocole de transcription du Ciel-F. En effet, il ne marque pas par exemple, la ponctuation, les silences exprimés sont transcrits par *(.)* et la traduction des énoncés en baoulé est toujours précédé de la particule *trad*. Il faut également souligner que la traduction n'est pas mot à mot mais plutôt sémantique et contextuelle, c'est-à-dire en fonction des unités de sens mobilisées dans les différents énoncés et en fonction du contexte de production.

[1] La conclusion étant «ce que l'on veut faire admettre, tandis que l'argument est un élément de justification ; sa fonction est de supporter la conclusion» (Cobby, 2009).

[2] Les locuteurs n'ont su qu'ils avaient été enregistrés qu'après la conversation et ont donné leur accord pour l'analyse linguistique de leurs productions anonymisées.

BDD-A13373 © 2013 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 01:56:23 UTC)

L'orthographe choisie à cet effet n'est pas officielle ou spécifique au baoulé mais repose pour des questions de commodités[1], sur l'alphabet français.

3 – De la situation de bilinguisme : présentation des langues

Selon J. Dubois (1980 : 65) «d'une manière générale, le bilinguisme est la situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux ou les situations, deux langues différentes». Mais c'est aussi et surtout dans le cas de la Côte d'Ivoire et de l'objet de mon analyse, «la situation de la plupart des habitants qui pratiquent plus ou moins, dans la vie quotidienne, le parler indigène (langue locale), mais dans beaucoup d'autres cas la langue officielle». Alors, si dans l'échange verbal, le bilinguisme peut se manifester de plusieurs manières, notamment par l'alternance codique, c'est-à-dire le passage d'une langue à l'autre dans la production d'énoncé-arguments différents (l'un après l'autre, d'une situation à l'autre), ce qui nous frappe ici, c'est plutôt son expression dans le même énoncé-argument, comme il en foisonne dans le corpus. En effet, la situation de bilinguisme que je dépeins dans cette analyse est celle de la cohabitation entre le français, langue officielle en Côte d'Ivoire et le baoulé, langue locale, précisément dans son rapport à l'argumentation, c'est-à-dire à la manière dont cette présence simultanée se répercute dans le discours, dans l'énoncé argumentatif. Mais avant de poursuivre, suivons une brève présentation de ces langues.

3-1. Le français

A l'instar de plusieurs pays africains d'expression francophone, la Côte d'Ivoire dans son usage du français a fait et continue de faire l'objet de nombreuses études. Si le français de Côte d'Ivoire mérite tant d'égards de la part des linguistes, des sociolinguistes et autres spécialistes des sciences du langage, c'est tout simplement parce que le français y est en constante mutation. Cependant, il ne s'agira nullement de faire ici, ni rappel, ni récapitulatif des résultats de ces recherches, longtemps exposés et scientifiquement bien diffusés[2], au risque de rallonger inopportunément cette intervention. Il s'agit tout simplement de présenter le français tel qu'il apparaît dans notre corpus, un usage profondément marqué[3] par le français ivoirien ou français de Côte d'Ivoire (FCI), résultat d'une appropriation complète d'une langue exogène. C'est-à-dire le français de la conversation spontanée, celui de tous les jours, de tout le monde et de toutes les situations relâchées, loin des garde-fous de la norme académique. Car «le développement économique et tout ce qu'il a entraîné a eu comme conséquence de renforcer le caractère de nécessité du français et d'entraîner le

[1] En effet, pour des questions d'harmonie et de façon délibérée, nous n'avons pas transcrit et fait les traductions selon l'orthographe officielle du baoulé telle que présentée par Judith Timyan, N'Guessan Kouadio, Jean-Noël Loucou (2003) mais plutôt en fonction de l'orthographe du français.

[2] Les nombreux travaux de Kouadio (1990, 1999, 2007, 2008), Duponchel (1975, 1979), Lafage (2002), Simard (1994), Queffelec (1995), Boutin (2002, 2003), largement diffusés dans le monde scientifique sont des références majeures qui illustrent bien l'état des lieux du français en Côte d'Ivoire.

[3] Même si l'on note des productions en français standard, le corpus est très marqué par des productions en FCI.

BDD-A13373 © 2013 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 01:56:23 UTC)

remplacement de la situation de complémentarité […] par une situation de vernacularité» (Y. Simard 1994 : 24).

3-2. Le Baoulé

Langue dominante du groupe kwa, le baoulé est très utilisé en Côte d'Ivoire. C'est une langue qui fait partie de la mosaïque sociolinguistique ivoirienne faite d'une soixantaine d'autres langues locales et du français. Le baoulé est l'une des langues locales les plus pratiquées en Côte d'Ivoire et dont la cohabitation avec le français ne va pas sans inter-influence. Il sera donc question dans les lignes qui vont suivre du rapport entre cette langue ivoirienne et le français dans les échanges verbaux, dans la conversation d'une famille, plus exactement dans l'argumentation des différents intervenants, comme tantôt indiqué.

4– Analyse

L'analyse se fera à travers la concomitance illocutoire, c'est-à-dire l'occurrence simultanée, des différentes langues dans les énoncés. Ensuite certains autres aspects qui se dégagent de cette situation de bilinguisme seront évoqués. Un phénomène comme l'emprunt, par exemple, est assez apparent dans le corpus et mérite un regard parce qu'il traduit tout aussi bien l'alternance et exprime la situation de bilinguisme qui s'y manifeste.

4-1. De l'argumentation dans le corpus : manifestation du bilinguisme dans le schéma argumentatif de base.

L'échange verbal est ici marqué par une appropriation des deux langues par les locuteurs, à telle enseigne que le schéma argumentatif de base en est complètement inhibé. On comprendra toute l'envergure de ce phénomène à travers le décryptage suivant, à l'issue duquel seront dégagées les prémisses et les conclusions dans le schéma argumentatif à partir de la présence explicite et/ou implicite des connecteurs linguistiques, dans les énoncés illustratifs ci-dessous. Il s'agit notamment des connecteurs introducteurs de conclusion *''donc''* et *''sinon''*, du connecteur introducteur de prémisse *''parce que''*, qui marquent dans l'élocution, le passage d'une langue à l'autre, du baoulé au français et vice-versa.

Le connecteur ''donc"

Les exemples suivants présentent bien toute la fonction argumentative du connecteur *donc* et le rôle qui est le sien dans ce rapport français-baoulé :

1 – TAN: yè wa orman suklouli kè (.) ***donc*** lui il coud
Trad: lui il n'a pas été scolarisé (.) donc lui il coud (.)

Ici *''yè wa orman suklouli kè*'' (baoulé) est une prémisse ou argument pour la conclusion *''lui il coud''* qui, elle, est porteuse de l'information essentielle de cet énoncé. Le locuteur présente la fonction ou la qualification de la personne indiquée en soutenant ce statut dans son argumentation par le fait que cette dernière n'ait pas été scolarisée. *''Yè wa orman*

BDD-A13373 © 2013 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 01:56:23 UTC)

suklouli kè'' en baoulé est accessoire à la conclusion *''lui il coud''* produite ici en français et introduite par le connecteur introducteur de conclusion *''donc''*.

2 – TAN : ***donc*** yè waa fa Marthe bali yè min i yo (.) ils vont l'essayer
Trad : donc c'est lui qui a proposé Marthe pour ce travail et ils ont dit (.) ils vont l'essayer

Des deux aspects de cet énoncé, *''ils vont l'essayer''* (français) est accessoire à *''yè waa fa Marthe bali yè min i yo''* (baoulé) qui est ici la conclusion et également introduite par le connecteur ''donc'' antéposé aux deux aspects de l'énoncé. En effet, dans le fil de la conversation, le locuteur donne l'information principale dans cet aspect de l'énoncé, répondant en fait à la question de savoir qui a présenté Marthe à ses employeurs.

3 – TAN: hum ce qu'on écrit même comme ça ils ne savent pas lire (.) ***donc*** sa ba kor koyé chèque
Trad: donc si tu dois faire un chèque

Le connecteur marqueur de conclusion *''donc''*, introduit encore une fois de plus la conclusion *''sa ba kor koyé] chèque''* (baoulé/français), quand l'autre aspect de l'énoncé *'' hum ce qu'on écrit même comme ça ils ne savent pas lire (.)''* (Français) s'en retrouve être la prémisse. L'essentiel ici est de faire partager la gravité du fait que les employeurs de Marthe ne sachent ni lire, ni écrire, au point de ne pouvoir ni lire, ni émettre de chèque. L'exemple du chèque est donc pris pour montrer de façon implicite l'incidence fâcheuse que cela pourraient causer à ces derniers dans le cadre de leur activité.

4 – TAN: le-anoumansi boor kè nyorlor nglan sou i niabian ma kan dingan (.)
Trad: avant hier même quand je suis allé le voir je pense que son jeune frère et lui se sont disputés (.)
TAN: ***donc*** kè gné liké bor atèa nsou (.)
Trad: donc quand je l'ai salué il ne m'a pas répondu (.)

Dans ce long extrait, le connecteur *''donc''* introduit la conclusion *kè gné liké bor atèa nsou (.)/ Trad : donc quand je l'ai salué il ne m'a pas répondu (.).* Le locuteur rappelant ici l'attitude face à lui adoptée par la personne dont il parle et qui s'expliquerait par un fait qu'il expose dans la prémisse *le-anoumansi boor kè nyorlor nglan sou i niabian ma kan dingan (.)/ trad : avant-hier même quand je suis allé le voir je pense que son jeune frère et lui se sont disputés (.)*

Comme on peut le constater dans ce rapport baoulé-français, ''donc'' est présent dans des énoncés complètement en baoulé (prémisse + conclusion), tout comme entre baoulé et français et inversement.

Le connecteur ''sinon''

Le connecteur *''sinon''* dans son rôle argumentatif démontre également l'occurrence des deux langues dans le schéma argumentatif de base des locuteurs :

BDD-A13373 © 2013 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 01:56:23 UTC)

5 – KAD: Jack Bauer là c- c- c'est en l'anglais oh ***sinon*** or yé fè kpa hein
Trad: Jack Bauer là c- c- c'est en l'anglais oh sinon c'est un film qui est très intéressant hein

Dans cet énoncé, la proposition *''Jack Bauer là c- c- c'est en l'anglais oh''* (français) est un argument ou prémisse pour la conclusion *''or yé fè kpa hein* (baoulé), introduite par le connecteur marqueur de conclusion *''sinon''*. Le locuteur partage l'information selon laquelle le film d'action américain *24 heures chrono* réalisé par Jon Cassar, avec pour acteur principal Kiefer Sutherland dans le rôle de Jack Bauer, est très intéressant : mais que la version dont il s'agit ici est en anglais. *''Sinon''* a un rôle d'opposition du même ordre que *néanmoins*, *cependant*, *malgré cela,* qui introduisent plus exactement en contre-argumentation, les arguments forts, c'est-à-dire ceux qui portent l'information essentielle de l'énoncé, tout comme le marque la conclusion ici.

Le connecteur ''parce que''

6 - TAN: Ndja nbian i wan sa assoumin sa quand il s'en va au Togo comme ça ou bien pour livrer là
Trad: Elle dit quand son patron l'envoie au Togo pour payer de la marchandise ou pour en livrer
TAN: ***parce que*** quand elle livre là en même temps elle vient avec l'argent i wan ndja bian kor djran aéroport lor sa (.)
Trad: Elle dit le monsieur va l'attendre à l'aéroport (.)

Le connecteur introducteur de prémisse *''parce que''* introduit explicitement la prémisse *''quand elle livre là en même temps elle vient avec l'argent''* (français), la conclusion est donc *''i wan ndja bian kor djran aéroport lor sa''* (baoulé/français). Ici le message essentiel que veut faire partager le locuteur, est l'information selon laquelle l'employée est même attendue par son employeur à l'aéroport compte tenu du fait qu'elle transporte de l'argent. *Parce que* ici introduit une explication. Comme le souligne Cobby (2009) c'est un élément de justification qui supporte la conclusion, qui lui est accessoire.

Au regard des exemples ci-dessus énumérés, dans le schéma argumentatif, les relations argumentatives mettant au jour le dynamisme du bilinguisme (Français/baoulé, baoulé/français) dont j'ai fait mention dès l'entame de cet article, sont nettement annoncées sinon établies par la présence explicite de connecteurs linguistiques (*donc, sinon, parce que,* etc.).

L'absence de connecteur

Par ailleurs, lorsque ces connecteurs sont absents, comme c'est le cas dans les énoncés-arguments qui vont suivre, il n'en demeure pas moins que les énoncés restent compréhensibles et que les différentes relations argumentatives entre les propositions existent toujours, d'autant plus que «l'argumentation peut être exprimée aussi de manière implicite par l'absence de prémisse ou l'absence de connecteur» (Cobby, 2009).

BDD-A13373 © 2013 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 01:56:23 UTC)

Les énoncés suivants en sont des exemples concrets :

7 – TAN: [C'est elle qui fait tout] (.) nan- nantiassa bé goua bé n'gboko nion (.)
Trad: c'est pour cela qu'ils sont toujours victimes de vol

Dans cet énoncé, *[C'est elle qui fait tout] (.)* (français) est la prémisse tandis que *''nan-nantiassa bé goua bé n'gboko nion (.)''* est la conclusion. Car même si cette relation n'est pas marquée explicitement par un connecteur, il peut être ici sous-entendu. En effet, on peut le révéler en y introduisant par exemple le connecteur marqueur de conclusion *''donc''*. Ce qui donnerait : [C'est elle qui fait tout] (.) *donc nan- nantiassa bé goua bé n'gboko nion (.) Trad : [C'est elle qui fait tout] (.)* donc c'est pour cela qu'ils sont toujours victimes de vol. On le voit bien, la seconde proposition de l'énoncé (baoulé) est celle de l'information principale. Le locuteur insiste sur le fait que les employeurs de Marthe sont régulièrement victimes de vol, parce qu'ils n'ont qu'une seule personne à tout faire. Ce déficit en personnel leur est donc préjudiciable

8 – TAN: [I koussouman] djolè ngatiè bé goua bé (.) ils sont avares (.)
Trad: [aussi] ce qui fait qu'on les vole (.) c'est que ils sont avares (.)

Ici la conclusion est : *''ils sont avares (.)''*(français) est une cause et porte l'information essentielle, évoquant l'une des raisons pour lesquelles, en plus du déficit de personnel, les employeurs sont toujours victimes de vol. Une position justifiée par la prémisse '' *[I koussouman] djolè ngatiè bé goua bé (.)* (baoulé)''.

9 – MAB: ça là non ça ce sont les les vieux (.) n'ga anyiman or or orwa or orwa wou
Trad: ça demain il ne sera plus
MAB: Hein (.) kè wou anyiman orkoum wa yuéman (.) wa faman héritage
Trad: Hein (.) s'il décède demain c'est fini toute sa richesse te revient

Encore une fois dans cet extrait, la relation argumentative entre l'argument et la conclusion est bien présente. Même si on ne le voit pas d'emblée, en articulant par exemple les deux aspects de l'énoncé avec un connecteur marqueur de conclusion comme ''*par conséquent'',* l'on s'aperçoit tout de suite des attributions de chaque proposition dans cet exemple. L'absence d'un connecteur marqueur de conclusion n'empêche pas l'attribution de chaque proposition dans cet énoncé. La prémisse est : *''ça là non ça ce sont les vieux (.) n'ga anyiman or or orwa [orwa wou]''* (français/baoulé) et la conclusion *''Hein (.) kè wou anyiman orkoum wa yuéman (.) wa faman héritage''* (baoulé/français). La prémisse (l'âge avancé) est un élément de justification de la position, ou même du souhait exprimé par le locuteur dans la conclusion. Parlant ici des éventuelles rencontres que pourraient faire l'employée dans l'avion, le locuteur partage avec beaucoup de dérision, l'idée selon laquelle, il serait plutôt souhaitable qu'elle rencontre un vieux (blanc notamment) qui n'a plus beaucoup de jours devant lui, et dont l'héritage pourrait lui échoir aussitôt s'il advenait qu'il meure.

Dans les exemples qui précèdent, tels qu'ils ont été explicités, l'on perçoit clairement les prémisses et les conclusions fondant toute la démarche logico-discursive des locuteurs et démontrant l'hypothèse de la forte imbrication des deux langues dans la situation de communication. Les participants à l'interaction passent du baoulé au français et du français

BDD-A13373 © 2013 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 01:56:23 UTC)

au baoulé, chacune des langues servant tantôt à exprimer une conclusion (1, 8, 9 français / 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, baoulé), tantôt à exprimer une prémisse (1, 4, 8, 9, baoulé / 2, 3, 5, 6, 7, 9 français). Comme on peut le constater, il se dégage donc une forte complémentarité argumentative entre ces deux langues.

Par ailleurs, en plus de sa pleine illustration dans le schéma argumentatif, la situation de bilinguisme du corpus est tout aussi tributaire des emprunts lexicaux comme l'illustrent bon nombres de formulations des différents locuteurs. C'est pourquoi, il me paraît intéressant et opportun d'en parler et de le démontrer en second volet de cette analyse.

4-2. Les emprunts

La situation de bilinguisme de notre corpus est également perceptible par le phénomène de l'emprunt. Ce phénomène sociolinguistique défini par J. Dubois (1980 : 188) comme le processus à l'issue duquel «un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas», est très présent dans les productions de nos locuteurs.
Cependant, il faut souligner que l'emprunt concerne plus exactement des termes spécifiques et techniques qui n'existaient pas forcément dans la réalité africaine et/ou dont les substitutions qui pourraient exister dans la langue locale s'avèreraient trop longues et nuiraient au souci d'économie linguistique propre à la plupart des situations d'interactions verbales. Ces emprunts dans le corpus peuvent être classés pour la plupart, en deux catégories, ceux liés au temps et ceux liés au monde du travail, aux activités professionnelles et autres réalités modernes.

4-2-1. Les emprunts liés au temps

Dans cette catégorie on enregistre notamment dans des formulations en baoulé, l'usage de mots en français, en rapport avec la datation et l'heure. Ceux-ci traduisant une réalité de division du temps sinon de chronométrie, étrangère à la civilisation traditionnelle africaine avant l'avènement du modernisme. Les exemples suivants l'illustrent bien :

11 – TAN: *week-end* djou sa
Trad: Quand le week-end arrive

12 – TAN: [Bankan] koum yo sa ti- bankangan mor bé wo waè kè bé sé kè *dix-huit heures dix-sept heures*
Trad: Un enfant qui toujours les autres enfants de sa promotion à dix-sept ou dix-huit heures
TAN: ma vié osi sankè Aya lè (.) mor bé sé kè *vingt-trois heures* nian osiman (.)
Trad: ils ont déja pris leur douche mais Aya elle jusqu'à vingt-trois heures même elle n'est pas encore lavée

13 – TAN:[Yè tro n'ga agniman *midi*] souliè onou hein n'ga n'gouassou
Trad: Mais une partie de cette sauce doit être réservée pour le déjeuner de demain midi

BDD-A13373 © 2013 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 01:56:23 UTC)

Comme on le constate au travers de ces exemples, la datation et l'heure constituent un registre privilégié des emprunts traduisant la situation de bilinguisme français/ baoulé ici décryptée. C'est le cas ici des unités *week-end*, *dix-huit heures dix-sept heures, vingt-trois heures,* et *midi.*

4-2-2. Les emprunts liés aux activités professionnelles et autres réalités modernes

Ces emprunts dans le corpus traduisent tout aussi clairement la situation de bilinguisme. Ils sont liés principalement à l'activité professionnelle exercée par Marthe. Il s'agit notamment de :

14 – TAN: Sè wa (xx) i *patron*
Trad: Si c'est (xx) ses patrons

15 – MAB: Donc i boorli léman *interprète* (.)
Trad: Donc lui-même il n'a pas d'interprète

16 – TAN : Marthe même kè afi *avion* boor nou mor djra assé sé kè bé (xx) (.)
Trad: Marthe même quand elle descend de l'avion c'est comme si (xx) (.)

17 - TAN: bor kalè é *salaire* bor ti kan sa (.)
Trad: il en conserve une bonne partie pourtant les salaires sont maigres

18- TAN: [on devrait] (.) an mou [min prime] kan
Trad: [on devrait] lui donner des *primes* d'encouragement

Les emprunts, *patron, interprète, avion, salaire, primes,* corroborent encore une fois l'hypothèse d'un recours linguistique dû à une indentification voire une désignation quasi-inexistante[1] de ces réalités avec toutes leurs connotations, dans le mode d'organisation des sociétés traditionnelles africaines.

Conclusion

A l'issue de cette analyse on peut noter, le degré «d'intimité» entre la langue française et le baoulé, qui caractérise le bilinguisme de la situation de communication, objet de cet article. Une «intimité» démontrée en effet, à travers les corrélations sous-jacentes dans l'échange verbal entre ces langues, que sont la complémentarité argumentative dans le schéma argumentatif ou encore l'emprunt, comme il a été constaté tout au long de cette réflexion. Ainsi, de la simple formulation au schéma argumentatif de base, la réalité de l'enchevêtrement, de l'imbrication des deux langues que sont le baoulé et le français marque profondément l'interaction langagière dans ce corpus. Une situation de bilinguisme qui en apprend davantage sur l'évolution et la cohabitation linguistique entre les langues locales dans leur rapport à «l'hégémonie» de la langue française, chez les locuteurs. Tout bien mesuré, l'on peut relever à travers la situation analysée, une interdépendance, une

[1] Pour désigner ces réalités modernes, on a recours parfois dans la langue locale à une interprétation analogique qui s'avère souvent être moins digeste et moins fluide à la prononciation que le terme d'origine en français.

BDD-A13373 © 2013 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 01:56:23 UTC)

inter-influence, très marquée entre ces deux langues que sont le baoulé et le français, qui manifeste un bilinguisme en pleine expansion, et dont le dynamisme continuera sans nul doute à susciter bien des interrogations et des regards de la part du monde scientifique.

Références :

Amossy R., 2008, «Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires», *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne]
Anscombre J-C., Ducrot O., 1983, *L'argumentation dans la langue*, Liège, Mardaga.
Aristote, 1991, *Rhétorique*, trad. Ruelle, introd. M. Meyer, commentaire de B. Timmermans, Paris, Le livre de poche.
Boutin A. B., 2002, «Description de la variation : Etudes transformationnelles des phrases du français de Côte d'Ivoire». Thèse de doctorat université de Grenoble 3, France.
Boutin A. B., 2003, «Des attitudes envers le français en Afrique : Enquête au sein des professions dont l'outil est le français en Côte d'Ivoire», *Education et société plurilingues* 14.
Cobby F., 2009, *Discours et argumentation*.www.analyse-du-discours.com
Dubois J., 1980, *Le dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
Ducrot O., 2004, « Argumentation rhétorique et argumentation linguistique », Doury M. et Moirand, S.. (éds). *L'argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en confrontation*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle.
Kouadio, N. J., 2008, « Le français en Côte d'Ivoire : de l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue exogène », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* [En ligne], 40/41 | 2008.
Kouadio N. J., 2007, « Le français : langue coloniale ou langue ivoirienne ? », *Hérodote, revue de géographie et de géopolitique*, n° 126, p. 69-85.
Kouadio N. J., 1999, «Quelques traits morphosyntaxiques du français écrit en Côte d'Ivoire», *Cahiers d'Etudes et de Recherches Francophones*. Langues II, 4 : AUPELF-UREF.
Kouadio N.J., Gnamba M. B.. 1990. «Variétés lexicales du français en Côte d'Ivoire» *Visage du français, variétés lexicales de l'espace francophone*, Paris, Ed. AUPELF UREF
Lafage S. 2002, « Le lexique français de Côte d'Ivoire. Appropriation et créativité », vol. 1, in *Revue du Réseau des observatoires du Français contemporain en Afrique*. n° 16, Institut de Linguistique française. CNRS UMR 6039-Nice.
Perelman C., Olbrechts-Tyteca L., 1970 [1958], *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
Perelman C., 1977, *L'empire rhétorique. Rhétorique et argumentation,* Paris, Vrin.
Plantin C., 1990, *Essais sur l'argumentation,* Paris, Kimé.
Plantin C., 1996, *L'argumentation.* Paris, Le Seuil, coll. «Mémo».
Queffelec A., 1995, « Le français en Afrique Noire », in Gérald Antoine et Robert Martin (éds.). *Histoire de la langue française : 1914-1945*, Paris, Éditions du CNRS. p. 823-860.
Simard Y. 1994 b. « Les français de Côte d'Ivoire », *Langue Française* 104, 1. pp. 20-36.
Timyan J., Kouadio N.J., Loucou J-N, 2003, *Dictionnaire baoulé-français*. Nouvelles éditions ivoiriennes.
Toulmin, S. E., 1993 [1958], *Les usages de l'argumentation,* Paris, PUF.
Toulmin et al. 1979, *Argumentation*: *Analysis and Practices*. Frans H. van Eemeren et al., eds.

Yves-Marcel YOUANT, doctorant et moniteur au Département des Sciences du Langage de l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire). Titulaire d'un Diplôme d'Études Approfondies (D.E.A) en Sciences du Langage, Option Linguistique Appliquée à l'Enseignement du Français, il inscrit ses recherches et son observation scientifique dans les domaines de recherche que sont l'Enseignement du Français Langue Seconde, l'Analyse du discours, la Linguistique française, la Variation du français en Afrique, les Interactions verbales.

BDD-A13373 © 2013 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 01:56:23 UTC)